



Voisin agressif qui rend la vie de mes parents un cauchemar

Par **yoannis27**, le **18/05/2014** à **12:40**

Bonjour, rnrnDepuis presque deux ans, de nouveaux voisins se sont installes chez mes parents. Ils ont commence a faire des travaux pour embellir leur jardin de leur appartement. Ils ont effectue des travaux d'extensions qui ont un impact néfaste sur le mur de mes parents. Apres vérification mes parents ont découvert qu'ils n'avaient pas de permis de construire car cette dernière avait été refuse par la mairie. Mes parents ont fait venir un huissier pour constater et une lettre a été écrite a a mairie. Un recours de justice a été déposé mais malheureusement cela n'a pas été un succès car pour une raison méconnu elle n'a pas été recevable. Du coup mes parents ont du payer les frais. rnrnDe plus, ces voisins on deux chiens qui n'arrêtent pas d'aboyer. Mes parents ont contacte a plusieurs reprises la police mais elle n'a pas été d'une très grande aide. Les chiens continuent a aboyer et mes parents n'ont pas eu une seule nuit de sommeil confortable depuis. rnrnCe voisin continue a multiplier les travaux et actions afin de nuire au bien être de mes parents qui n'ont jamais de mal a personne. Il met tout sa détermination pour espionner et cherche a provoquer physiquement mes parents. rnrnCela continue depuis pas mal de temps et j'ai peur que mes parents ne pourront plus tenir. De plus leur avocat ne me semble pas très active dans l'histoire et ne recherche pas vraiment de moyens ou de connaissances juridique pour combattre cette injustice. rnrnLa question est simple: Que pouvons nous faire?[fluo] merci de vos réponses[/fluo]

Par **ElianeTarn**, le **10/07/2014** à **13:35**

Bonjour, Je me demande si à votre place, je ne ferai pas appel à jean-pierre courbet pour être

médiateur dans votre affaire. Et, surtout arriver à dénouer tous les blocages. Car dans tous les conflits... ça ne peut qu'empirer. Par contre, pour les chiens, des attestations d'autres voisins peuvent être nécessaires, surtout après 1OH30 le soir. Un constat de la gendarmerie est également une bonne solution. bien à vous , entretemps.